

France Télécom lève le voile sur son offre 'fibre' à 100 Mbps

France Télécom confirme nos récentes informations publiées il y a quelques jours. Il va effectivement se lancer dans la bataille du très très haut débit en déployant un réseau de fibre optique jusqu'aux domiciles des abonnés (FTTH pour

Fiber-to-the-home). Mais il est encore trop tôt pour évoquer tout lancement national. L'opérateur historique annonce qu'il va **tester** avant l'été 2006 une offre en fibre dans **6 arrondissements de Paris et dans 6 villes des Hauts-de-Seine**. Cette expérimentation, qui s'appuie sur un réseau de desserte en fibre optique déployé jusqu'au domicile du client, concernera **quelques milliers de foyers**, précise un communiqué. Pour France Télécom, il s'agit d'un **test stratégique**. Harcelé dans le fixe et l'ADSL par les opérateurs alternatifs, le groupe doit affronter le risque d'une perte de vitesse (cf. articles récents). Il a cruellement besoin de reprendre l'avantage avec une offre différenciante. Avec la fibre optique, qui permet des débits théoriques de 100 Mb/s voire plus, l'opérateur peut reprendre une longueur d'avance. Il explique: « *A court terme, la qualité du réseau de cuivre de France Télécom et la maîtrise des technologies DSL permettent de satisfaire les usages du haut débit qui continuent à se développer. Néanmoins, à l'horizon de quelques années, les besoins en débit vont continuer à croître fortement. Pour préparer l'avenir et être en mesure de répondre en temps utile à ces besoins, France Télécom fait le choix d'aller directement vers la technologie la plus performante : la fibre à domicile (FTTH)* ». L'objet du **pilote** lancé aujourd'hui est d'assurer au Groupe la maîtrise opérationnelle de cette technologie. Cette expérimentation en grandeur nature permettra de valider les modalités de déploiement et d'exploitation techniques, commerciales et les services associés. Pour autant, un déploiement à grande échelle coûtera des milliards d'euros. Et France Télécom n'a actuellement pas les moyens d'investir pour un lancement en 2006-2007. Le déploiement sera donc très progressif (il faut en effet amener la fibre jusqu'au domicile, ce qui implique de lourds travaux, 1.000 euros par foyer!). Et le groupe ne donne **aucune date**. Il indique simplement qu'il investira au moment opportun... « *Je n'annonce pas de plan d'investissement, mais j'annonce un choix technologique* », explique Didier Lombard, le patron de l'opérateur, se bornant à préciser qu'il n'y aurait pas d'investissements massifs avant 2008 dans cette technologie. Ensuite, pour conserver son avantage, rien ne dit que l'opérateur ouvrira son nouveau réseau à la concurrence, même si le régulateur pourrait voir d'un mauvais oeil tout monopole sur les infrastructures... Car l'offre FTTH avec ses débits phénoménaux permettra d'offrir de nouveaux services comme la simultanéité d'usage pour les services existants, la télévision en Haute Définition sur un ou plusieurs postes (très haute qualité d'image), le téléchargement instantané, etc. L'un des atouts majeurs du FTTH est d'autoriser l'usage simultané de tous ces services pour répondre aux besoins de l'ensemble de la famille. L'offre qui sera proposée dans le cadre du pilote, comprend **la TV en qualité Haute Définition**, la téléphonie illimitée et un accès Internet très haut débit. A terme, le prix des abonnements FTTH devrait avoisiner **80 euros par mois**. Parmi les autres initiatives d'envergure, il faut également se remémorer l'opérateur Erenis qui, dans un certain nombre de groupes d'immeubles ou cités HLM de l'Est parisien, a choisi de déployer exclusivement de la fibre optique pour des services de téléphonie et de vidéo. Avec Astra-Matra, les débits proposés par cet opérateur indépendant atteignent les 60 Mbps. A Paris, toujours, mentionnons

également CitéFibre qui négocie avec la mairie de la capitale pour bénéficier d'une infrastructure à haut débit sur fibre optique qui vise également des débits de 100 Mbps.